



CSA ET CSA-FS OU L'ART DE LA LUTHOMICTION

Depuis toujours, et partout ailleurs qu'à la MA Grasse, les CSA et CSA-FS se tiennent sur deux jours distincts, en raison de la densité des ordres du jour et de la place prépondérante qu'il conviendrait d'accorder au dialogue social.

Mais madame la chef d'établissement, ne voulant pas s'embarrasser, et même plutôt se débarrasser de cet exercice, a fait le choix d'enchaîner, voire de bâcler, les 2 instances sur la même journée. **Dialogue social ? Pour quoi faire ?**

Pourtant, lors du dernier CSA interrégional, **FO Justice PACA-Corse** appelait de ses vœux l'instauration d'un dialogue social de qualité dans tous les établissements, à l'image de celui qu'entretiennent nos instances nationales et régionales. Mais il faut croire que cette volonté ne fait pas écho jusqu'aux sourdes oreilles de notre chef d'établissement.

Force Ouvrière a pour habitude de rédiger un compte-rendu à l'issue des CSA. Mais comment résumer le néant et l'immobilisme ? Comment les personnels peuvent-ils faire entendre leur voix face à une direction autiste et indifférente ?

Quand **Force Ouvrière** demande d'établir des notes de service, de poser un cadre, indispensable à tout changement ou nouveau fonctionnement d'un service, afin que les agents puissent travailler efficacement et réglementairement, la directrice n'a pour toute réponse qu'un silence dédaigneux, un regard détourné ou une réponse complètement à côté de la plaque.

Faut-il y voir l'expression d'un mépris envers les personnels, une totale absence de maîtrise des sujets, le signe d'une incompétence flagrante... ou un peu de tout cela ?

À cela s'ajoutent l'amateurisme, les raccourcis à l'emporte-pièce, les déductions hasardeuses, les exemples isolés dont on fait une généralité, et qui amèneraient la chef d'établissement à tenter de nous faire croire que subitement, et sans doute grâce à elle, la MA Grasse serait devenue attractive. Nous avons beau lui présenter des éléments factuels, des chiffres alarmants sur les mobilités, des chiffres qui eux ne trichent pas... têtue voire bornée, elle nous affirme que nous avons tort, à l'appui de simples allégations qui ne reposent que sur d'hypothétiques témoignages dont elle seule a le secret et qu'elle s'applique à généraliser.

Malgré tout, et parce que notre organisation est animée par le sens du devoir, nous allons essayer de vous apporter quelques éléments de réponses concrets à l'issue de cette grande mascarade :

PLAN LOCAL DE FORMATION

Par défaut de formalisme sur ce dossier qui s'avère incomplet, et uniquement pour cette raison, **FO Justice** a voté **CONTRE** et demandé que nous soit présenté, sans tarder, un dossier solide et complet pour approbation en instance régionale.

La présidente du CSA a refusé de renvoyer ce point à l'ordre du jour d'un nouveau CSA, au prétexte de contraintes calendaires. Pire encore, elle a fustigé notre organisation en manifestant son mécontentement auprès du responsable du pôle de formation.

CRÉATION D'UNE BRIGADE PEP À SEPT AGENTS

FO Justice a dénoncé en premier lieu l'absence de transparence sur ce projet envers les premiers concernés que sont les agents de l'actuelle brigade. Le nouveau fonctionnement supprime la comptabilisation de la pause méridienne et nécessite d'assurer un système de relève, découvrant le poste « sas » pendant 2 heures 15. À qui sera-t-il fait appel quand, inmanquablement, il faudra accompagner un véhicule ? Hypothétique agent dispo ? Grade de roulement ? Pour **FO Justice**, c'est inacceptable !

De plus, le retrait du poste PEP 3 aux équipes de détention priverait les agents de l'opportunité d'occuper, parfois, un poste hors détention, pourtant nécessaire à l'équilibre de chacun.

FO Justice a donc voté **CONTRE** pour ce projet que la direction elle-même avoue peu réalisable en raison de l'état des effectifs.

GESTION DES DOUCHES ET DES MOUVEMENTS EN DÉTENTION

• **FO Justice** a rappelé à la chef d'établissement son engagement **non tenu** sur la création d'un local de douches sur le terrain de sport pour 2024, engagement pourtant martelé à plusieurs reprises notamment sur les réunions de synthèse.

Pire encore, **FO Justice** vous l'annonce, il n'y aura pas de construction sur 2024 et cela semble mal engagé sur l'année 2025 en raison des coupes budgétaires. Pas de local douches, pas de local ELSP... rien d'autre que des promesses non tenues !

• Au sujet des douches à l'issue du sport, quand **FO Justice** sollicite la participation des moniteurs, à minima leur présence, la chef d'établissement n'a pour seule réponse : « *Je ne leur imposerai rien, ils en prendront l'initiative s'ils le souhaitent !* ».

• Toujours pas de protocole d'intervention en cas de blessures sur le terrain de sport, malgré un engagement pris en 2023.

• Idem pour la distribution des médicaments semainiers qui chargent les listes des convocations vers l'Unité Sanitaire à 8h25 et 14h25... toujours rien malgré les promesses.

• **FO Justice** a enfin évoqué l'absence d'informations et de concertation avec les OS sur la mise en place du Quartier Jeunes Majeurs et les difficultés qui en résultent... La seule réponse obtenue est un laconique et méprisant « *mouais... on regardera* ».

MALGRÉ L'IMMOBILISME ET LE MÉPRIS DE LA DIRECTION, FO JUSTICE NE CESSERA DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES AGENTS !

